

Le certificat SST est reconnu comme équivalent à l'unité d'enseignement PSC 1 (prévention et secours civique de niveau 1). Sachez que d'après l'article R4224-15 du Code du travail, un membre du personnel doit recevoir la formation de secouriste pour donner les premiers secours en cas d'urgence.

Formation Initiale Sauveteur Secouriste du Travail - SST



OBJECTIFS

Le stagiaire sera capable de :

- Intervenir efficacement face à une situation d'accident.
- Protéger, examiner, faire alerter, secourir la (les) victime(s).
- Connaître les principes généraux de prévention d'ordre technique, organisationnel et humain.
- Savoir mettre en œuvre ses compétences en termes de prévention au profit de la santé et de la sécurité au travail, dans le respect de l'organisation propre à l'entreprise et de ses procédures internes.

L'inscription est possible en continu tout au long de l'année.

Dates et planning sur www.parcours-f.fr



CONTENU & MÉTHODES

La formation est assurée par des formateurs SST certifiés par l'INRS :

- Connaître les principaux indicateurs de santé au travail (les accidents de travail dans l'entreprise).
- Connaître son rôle dans l'entreprise et en dehors.
- Connaître le cadre juridique de son intervention.
- Intérêt de la prévention des risques professionnels.
- Reconnaître sans s'exposer soi-même, les dangers persistants pour « protéger ».
- De protéger à prévenir.
- Examiner la victime.
- Faire alerter ou alerter.
- De faire alerter à informer.
- Secourir.
- La méthode de recherche des risques persistants et celle d'examen rapide d'une victime est précisée au cours de chaque séance pratique.

Moyens pédagogiques :

- Salles de cours équipées de moyens multimédias.
- 3 mannequins (adulte, enfant et nourrisson) pour la réanimation cardio-pulmonaire (RCP) et le bouche à bouche.
- Un défibrillateur automatisé externe de formation (ou semi-automatisé).
- Accessoires factices pour mises en scène de situations d'urgence (plaies, colorant, outils coupants...).
- Grille d'évaluation nationale (INRS).



EPREUVES

- Evaluation nationale réalisée tout au long de la formation ; notamment mise en situation pour faire face à un accident simulé. Utilisation de la fiche individuelle de suivi d'évaluation.
- Evaluation de la formation.



DURÉE

- 14 heures réparties sur 2 journées en présentiel.

